

La Bassée: un territoire rural à forts enjeux

Bernard Bruneau. FNE Seine-et-Marne



La Bassée?



Une plaine alluviale de 24 000 hectares

- Longue de 140 km
- Largeur maximum 4 km

La zone humide la plus importante d'IDF

- Retenue parmi les zones humides d'importance nationale
- Une réserve naturelle nationale (854 ha) créée en 2002

Une biodiversité exceptionnelle

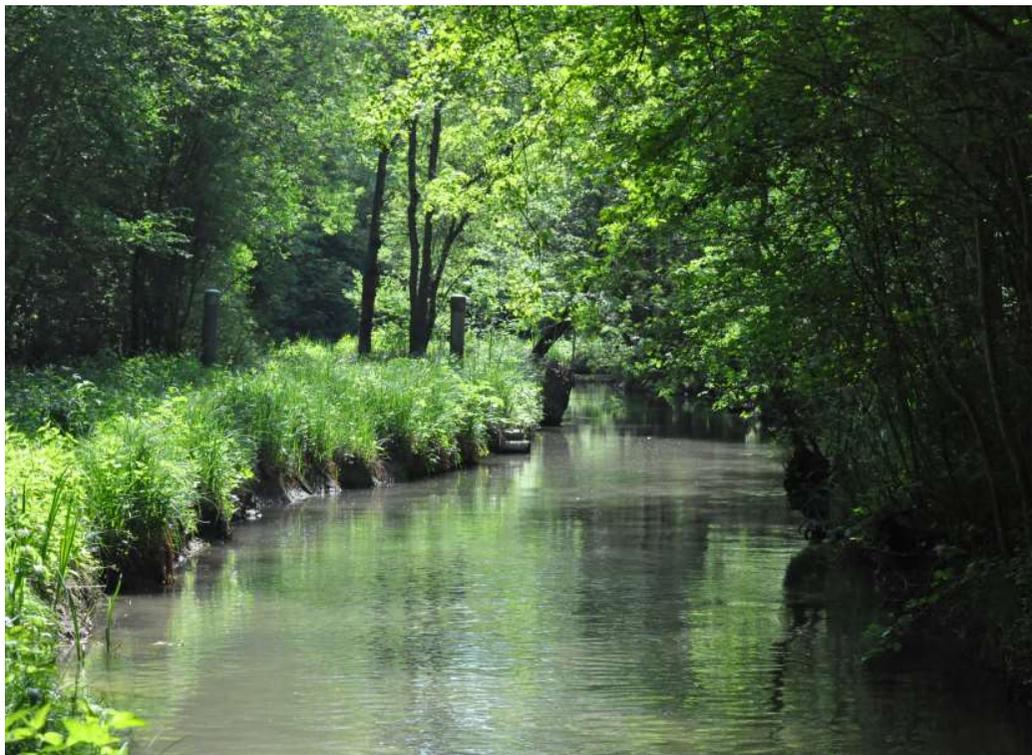
- 700 espèces de plantes
- 650 espèces animales

Un système hydraulique complexe

- 2 nappes, des noues...
- La plus grande réserve d'eau potable d'IDF



La Bassée?



Source: ARB



La Bassée?



Dégradations liées à l'exploitation importante des granulats depuis des décennies.

Capacités historiques naturelles de la Bassée à stocker l'eau lors des crues.



Deux projets à forts impacts environnementaux



Construction de casiers « écrêteurs de crues » sur la partie aval de la Bassée.

Mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.



Casiers écrêteurs de crues



Principe: retarder l'onde de crue de la Seine par rapport à celle de l'Yonne.

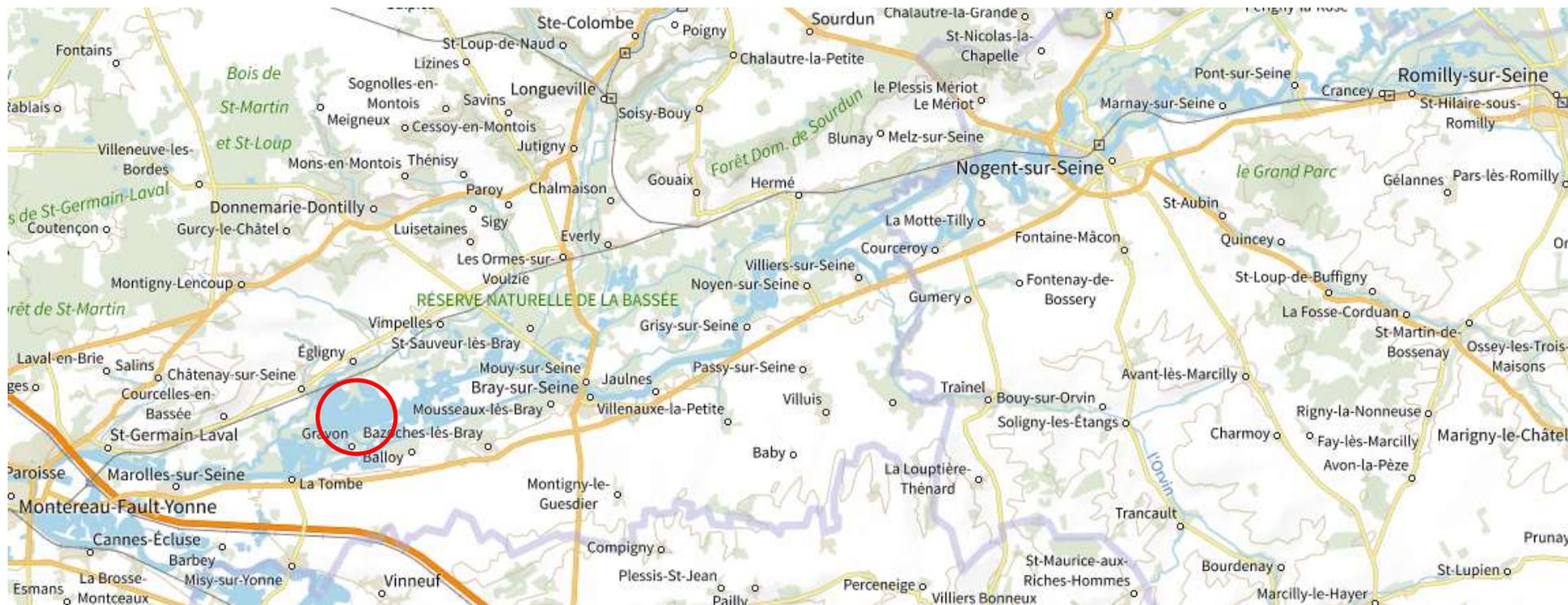
Remplissage par pompage, vidange gravitaire.

Dix casiers projetés.

Casier pilote: travaux en cours.



Casier pilote





Casiers écrêteurs de crues



Pourquoi choisir une solution artificielle plutôt qu'utiliser les capacités naturelles et historiques bien connues de la Bassée?

.



Mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine



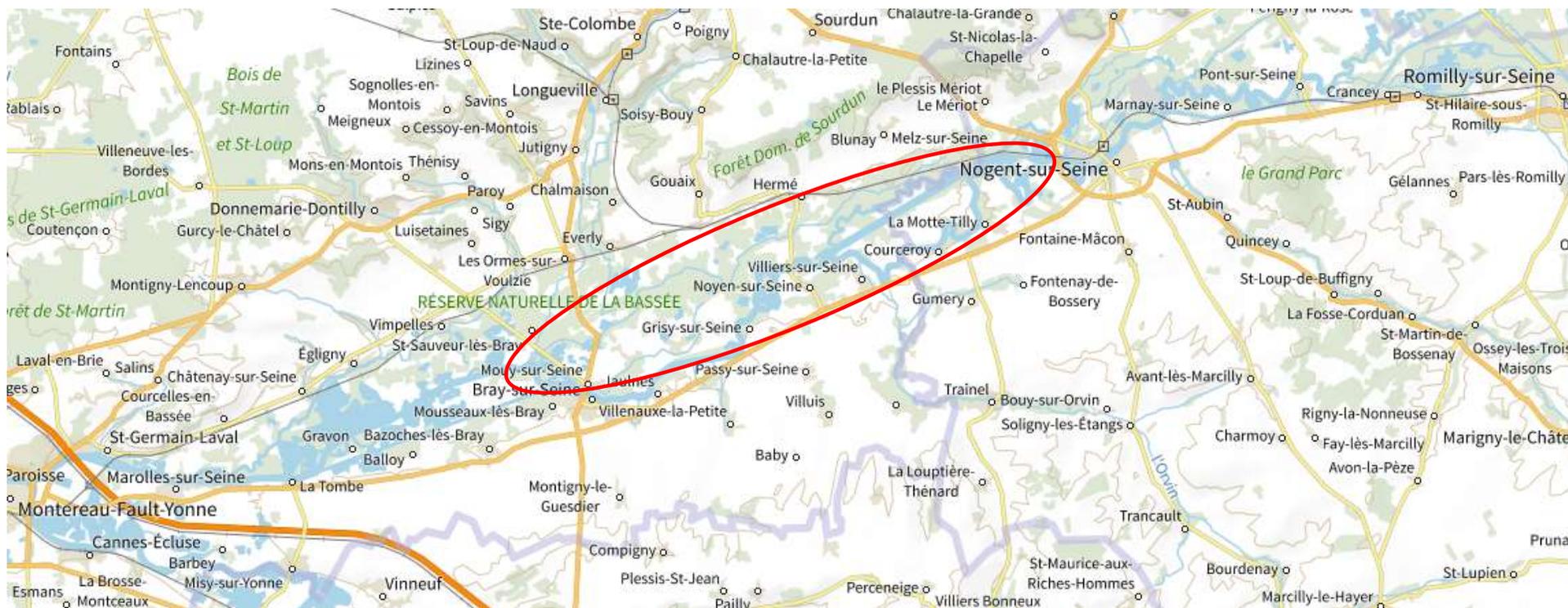
Projet de construction d'un canal à grand gabarit (2500 tonnes) reliant la Grande Bosse à Nogent-sur-Seine (28,5km).

Actuellement les bateaux sont limités à 650 tonnes (950 tonnes sous dérogations).

Deux secteurs d'activités sont les principaux utilisateurs: exploitations des granulats, exportations de céréales.



Mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine





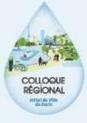
Mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine



Des liaisons ferroviaires existent (réseau est, réseau sud-est), elles sont sous utilisées pour le fret.

Proposition: passage à 1000 tonnes et non 2500.

Complémentarité transport fluvial/transport ferroviaire.



Des questions non résolues.



Projets « datés » (30/40 ans) qui ne prennent pas assez en compte les évolutions climatiques et sociales.
Application de la séquence ERC ???
Conséquences hydrauliques et environnementales ??? Soutien à l'étiage?
Neutralité hydraulique entre les deux projets ???